POURSUITE DES FOUILLES DANS LA FORTIFICATION D'ÉTALLE

Les recherches que nous avions entamées au printemps 1980 dans l'énorme éperon barré de la *Tranchée des Portes* à Etalle avaient révélé un rempart particulièrement intéressant (*Conspectus MCMLXXX - Arch. Belg.*, 238, 17-21). Long de 1.000 m, le retranchement comportait une large levée précédée d'un important fossé de 5 m de profondeur qui protégeait une surface disponible de quelque 100 ha (fig. 21). Grâce à la nature sableuse du sol qui s'est avérée particulièrement favorable à l'examen de la stratigraphie, nous avions décelé dans le retranchement les traces de trois fronts palissadés qui avaient subi chacun des réfections. En effet, l'armature de bois qui soutenait les terres de la muraille avait dû être remplacée à deux reprises. Ces divers remaniements

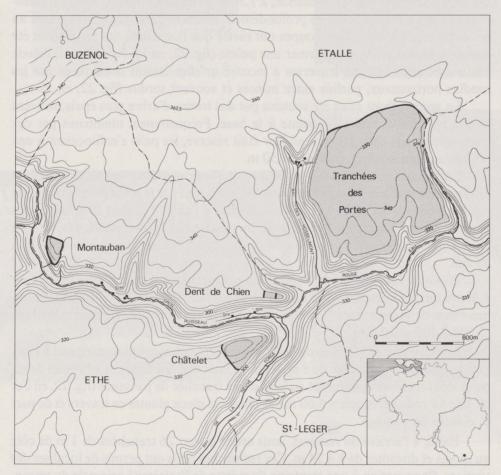


Fig. 21. Plan de situation de la fortification de la *Tranchée des Portes* à Etalle et des trois autres places fortes voisines : le *Châtelet* à Ethe, *Montauban* et la *Dent de Chien* à Buzenol.

laissaient présumer une occupation assez longue de la forteresse que la céramique avait permis de dater de l'âge des métaux.

Du 23 avril au 18 juillet 1981, le Service national des Fouilles a continué l'exploration de la fortification grâce à l'obligeance du Bourgmestre et de l'Administration communale d'Etalle qui ont bien voulu se charger de la mise au travail de six chômeurs qui furent assistés de M. Philippe Vogrig. Les travaux ont été consacrés à l'étude approfondie des trois fronts palissadés, à l'exploration de la moitié occidentale de l'entrée et à une série de sondages à l'intérieur de la forteresse qui ont permis de découvrir un habitat du début de La Tène.

Le long de plusieurs tronçons du rempart, nous avons dégagé les différents fronts afin de préciser l'implantation des pieux dont nous avons recoupé les trous. La première palissade avait été maintenue par des pieux simplement enfoncés dans le sol en place sans trou de fondation, à 1,50 m de distance. Elle fut ensuite consolidée par des palis intercalaires profondément enfoncés dans des trous creusés au préalable (fig. 22, en b). Les coupes ont révélé que l'extrémité des pieux avait été doublement biseautée pour former une pointe (fig. 22, en b). Par ailleurs, l'étude des traces négatives des traverses a montré qu'elles étaient constituées par les rondins horizontaux, parfois assez minces et souvent tordus (fig. 22, en a).

Le second front avait été soutenu par des troncs d'arbre plus épais, souvent fendus en deux et taillés en pointe à la base. Fréquemment maintenus par des pierres de calage dans le trou qui leur était réservé, les palis s'enfonçaient à une profondeur qui pouvait atteindre 1,50 m.

Enfin, une troisième palissade soutenait d'énormes blocs de calcaire qui l'ont fait basculer rapidement vers l'extérieur si l'on en juge par la trace des pieux dans le sol. Ce front variait notablement d'un tronçon à l'autre : suivant la grosseur des blocs de rocher à soutenir, les pieux étaient plantés serrés ou espacés, à faible ou à grande profondeur, avec ou sans trou de fondation, leur diamètre variant de 15 à 45 cm.

Plusieurs échantillons de terre ont été prélevés dans le rempart par le Docteur J. Heim qui les a soumis à l'examen palynologique. Ils contenaient malheureusement peu de pollens dont l'éventail était caractéristique de la période atlantique (5.500-2.500 av. J.-C.).

La poursuite des fouilles de l'entrée a montré que le passage atteignait à l'origine la largeur remarquable de 8 m. L'entrée était délimitée par deux rangées de six pieux dont les trous apparurent au fond d'une tranchée de palissade (fig. 22, en c et d). Elle fut ensuite rétrécie à 5,60 m par plusieurs pieux plantés en travers et de part et d'autre du passage.

Enfin, à l'arrière du rempart, nous avons ouvert 26 tranchées de 1 m de côté au moins et distantes de 8 à 24 m. Ces recherches nous ont permis de localiser des vestiges d'occupation à une trentaine de mètres de l'extrémité orientale du retranchement. Dans une tranchée d'une superficie inférieure à 1 are, nous avons mis au jour les restes d'un foyer partiellement entouré d'un petit muret fait de pierres

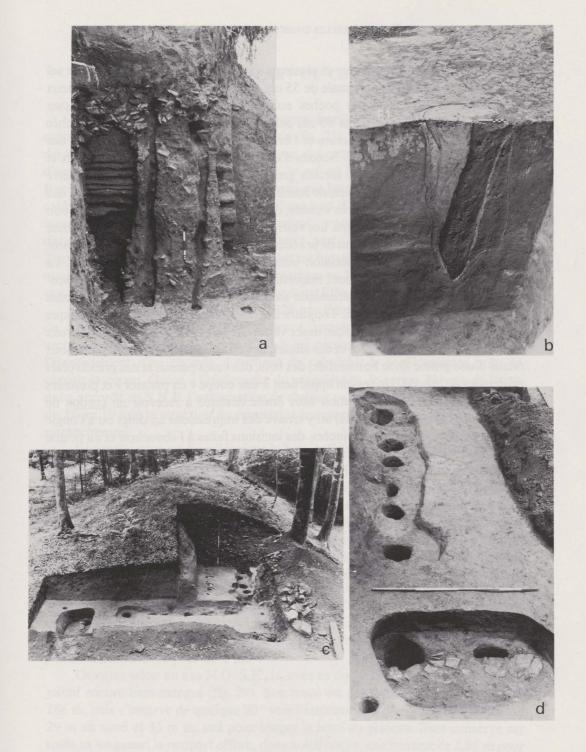


Fig. 22. Détail du premier front palissadé : les rondins horizontaux (en a) et un trou de pieu (en b). Vue du secteur oriental de l'entrée (en c) et des trous de pieu qui la flanquent (en d).

entassées, de 30 cm d'épaisseur et plusieurs rangées de gros blocs alignés. Le sol remanié sur une hauteur maximale de 55 cm était constitué par du sable limoneux brun foncé ou gris avec des poches noirâtres. Il contenait un matériel assez abondant disséminé entre 15 et 80 cm de profondeur tout au long de la tranchée qui s'étendait sur 30 m. La nature et l'éventail des trouvailles sont typiques des habitats du début de La Tène. Notons d'abord quelques ossements d'animaux et bon nombre de fragments de torchis greiges ou orangés. Le matériel en pierre comporte plusieurs outils de silex, de nombreux morceaux de meules en arkose, des aiguisoirs en grès de formes très variées, des broyeurs en grès et en quartz et bon nombre de petits galets de rivière. Les vestiges métalliques sont réduits à une grosse tige à œillet en fer et un fragment de bracelet fait d'une mince tige de bronze décorée sur la face externe d'une succession ininterrompue de gorges et d'incisions. Le matériel de terre cuite largement majoritaire comporte deux fusaïoles bitronconiques et plusieurs kilos de céramique assez variée, tantôt fine et lustrée, tantôt grossière, épaisse et rugueuse. Toujours dégraissée à la chamotte, la céramique présente un répertoire typologique assez varié. On y note la présence de nombreux vases carénés dont des coupes et des situles, des cistes, de larges vases à provisions munis d'une grosse lèvre horizontale, des bols, des vases pansus et des grands plats dépourvus de rebord. Un tesson appartient à une coupe « en parasol » et plusieurs fragments offrent une perforation sans doute destinée à recevoir un cordon de suspension. Comme ornements, on y trouve des impressions au doigt ou à l'ongle sur le rebord ou la paroi, des pincées, des incisions faites à l'ébauchoir et au peigne et des cordons horizontaux peu saillants, tous attestés dans les habitats du début de La Tène. En outre, plusieurs tessons portent un décor géométrique lustré ou peint qui s'apparente étroitement à la céramique funéraire des tombelles ardennaises qui sont précisément datées de la phase I de La Tène. La variété du matériel et la présence de quelques structures justifient la poursuite des recherches dans ce secteur qui recèle peut-être les traces de bâtiments. Ces investigations s'avèrent d'autant plus prometteuses que peu de vestiges d'occupation de l'âge du fer ont été découverts dans les fortifications de nos régions.

A. CAHEN-DELHAYE, H. GRATIA